

n° ER	superficie (m2)	Destination	Collectivité bénéficiaire
1	1635	Extension du cimetière	Commune
2	355	Arrêt du car à Fay	Commune
3	3010	Travaux sur la station d'épuration	Commune
4	24327	Travaux sur la station d'épuration	Commune

**LEGENDE**

- Limite communale
- Espace boisé classé
- Limite des zones
- Bande de 50 m. de protection des îlots des bois et forêts de plus de 100 hectares
- Zone inconstructible
- Bande de constructibilité
- Emplacement réservé

Transport de matières dangereuses (3):

- Canalisation de gaz en activité
- Canalisation de gaz désaffectée

Article L 123-1-5-III.2° du code de l'urbanisme :

- Élément naturel ou végétal
- Ensemble bâti et non bâti
- Mares et mouillères
- Mur à protéger / Grille,porche
- Bâtiments remarquables

Protection du captage de Chailly-en-Bière (AS1) (Arrêté préfectoral n°08 DAIDD EC 03-14 mai 2008):

- Captage (n°0258 6X0056/F1)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

